



PROTÉGER
LES JEUNES
LGBT+



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

FONDATION LE REFUGE
Reconnue d'Utilité Publique

#UnMeilleurRefuge

Sommaire

- 04-05
La Fondation Le Refuge
- 06
L'accompagnement et l'hébergement
- 07
La ligne du Refuge
- 08-09
DENH et LVA : focus sur nos 2 dispositifs spécifiques
- 10
Les actions de sensibilisation
- 11
Chiffres jeunes accueillis
- 12-13
De nouvelles équipes
- 14-15-16
Focus sur les autres grands changements
- 17
Une communication renouvelée
- 18-19
Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD)
- 20-21
Nos mécènes et notre offre
- 22-23
Les dons et legs



« J'ai eu beaucoup de chance d'avoir été pris en charge aussi rapidement, toutes les autres structures étaient pleines. Le Refuge m'a beaucoup apporté, j'ai pris confiance en moi. J'ai également gagné en ouverture d'esprit et en maturité grâce au soutien et à la bienveillance de l'équipe. Comme quoi, un coup de téléphone, ça change une vie ! »

Mehdi
Ancien jeune accompagné et hébergé par Le Refuge à Nice

PAROLE DE JEUNE

Édito

Depuis 19 ans, Le Refuge héberge et accompagne les jeunes de 14 à 25 ans, rejetés par leurs parents, chassés du domicile familial, parce qu'ils ou elles sont homosexuels lesbiennes ou transgenre. Avant d'arriver au Refuge, nombreux sont ceux qui se retrouvent parfois pendant des semaines à la rue, sans argent ni soutien, en état de total abandon. Certains jeunes arrivent à la Fondation après un long vécu de maltraitance parentale et familiale qui se conclut à la majorité par un rejet du domicile, la rupture du lien et la privation de tout soutien. Ils ont totalement perdu confiance en eux. Le Refuge s'est donné pour mission de leur apporter une protection, un toit en urgence, de les accompagner pendant plusieurs mois pour les



© Fondation Le Refuge - Juillet 2022
75 place d'Acadie, 34000 Montpellier
Directeur de la publication : Michel Suchod
Rédacteur en chef : Rémy Rego
Crédits photos : Le Refuge, Adobe Stock, Canva, Jérémie Lamarch / DR

aider à se reconstruire et à rebondir.

Reconnue d'utilité publique dès 2011, la structure compte à ce jour 20 délégations dans toute la France (y compris en Guyane), un dispositif spécifique pour les jeunes demandeurs d'asile et réfugiés LGBT+ à Angers et un dispositif d'accueil pour mineurs LGBT+ dans le Gard.

Depuis sa création à Montpellier en 2003, Le Refuge a accompagné 9515 jeunes et en a hébergé 2863. La structure a tissé un solide maillage pour recevoir les jeunes hébergés. Elle est aujourd'hui en capacité d'offrir simultanément 200 places d'hébergement dans toute la France. Elle peut aussi compter sur son réseau de 12 correspondants-relais.

La mission d'accompagnement de jeunes victimes de LGBT-phobies, du Refuge doit se poursuivre et s'amplifier ; en effet, ses actions s'inscrivent au cœur d'une société qui n'est toujours pas en capacité de répondre aux appels de sa jeunesse en détresse. Les citoyens, parents ou non, ne sont pas toutes et tous prêts à accepter l'homosexualité ou la transidentité. Les jeunes, pour leur part, sont de plus en plus nombreux à comprendre qu'il est légitime, vital, et salutaire de vivre au grand jour son orientation sexuelle, d'affirmer son identité de genre quelle que soit celle-ci et de l'exprimer de la manière qui leur convient le mieux.

Les jeunes victimes de LGBT-phobies ont 7 à 13 fois plus de risques de tenter de mettre fin à leurs jours que les jeunes hétérosexuels. Les réseaux sociaux et les médias relaient chaque jour des actes LGBT-phobes, des situations de violence ou de rejets extrêmes. Les demandes d'hébergement et d'accompagnement des jeunes LGBT+ ne cessent de croître auprès du Refuge.

Le Refuge est précurseur par ses spécificités d'accompagnement et de sensibilisation à vocation nationale et internationale.

C'est cette expertise qu'il convient de protéger avec force et de pérenniser. Cependant, il était nécessaire que la structure s'organise de façon plus professionnelle.

Malgré un contexte difficile en 2021 lié au changement de gouvernance, la Fondation a su construire une nouvelle stratégie autour d'un conseil d'administration renforcé, et d'une nouvelle direction à l'écoute des jeunes, de ses bénévoles et de ses salariés.

Le Refuge est resté tourné vers l'avenir avec l'aide de ses soutiens, partenaires et tutelles.

Pour que les membres de la Fondation, bénéficiaires ou acteurs du Refuge, ne soient victimes de faits délictueux ou criminels, plusieurs mesures ont été mises en place par la nouvelle direction : ligne d'écoute et de soutien psychologique pour les bénévoles et salariés, système de lancement d'alerte anonymisé pour les jeunes accompagnés et/ou hébergés, instauration d'un dialogue social avec les salariés, fonctionnement décloisonné et synergique entre les dispositifs du Refuge, etc.

Depuis un an, la Fondation travaille à valoriser ses multiples richesses humaines, à mieux piloter le coût et le financement de ses activités, à sécuriser son patrimoine et à assurer son développement.

L'ensemble des engagements pris par le nouveau conseil d'administration à la suite du diagnostic du cabinet BCG a été tenu. Toutes les actions annoncées ont été réalisées ou sont en cours de finalisation.

Le combat de la Fondation est plus que jamais essentiel face aux LGBT-phobies qui ne cessent de progresser en France. C'est en continuant d'accompagner la Fondation vers cette organisation plus professionnelle que Le Refuge pourra pérenniser ses actions dans la durée et se développer dans les meilleures conditions possibles.

Michel Suchod
Président du Refuge



La Fondation Le Refuge



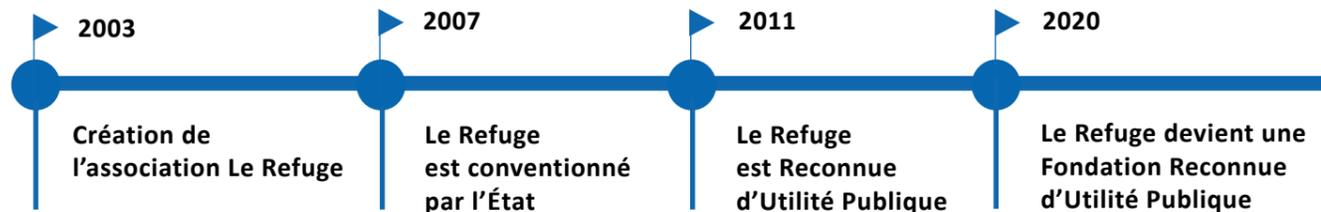
LA VOCATION DE LA FONDATION : PRÉVENIR ET LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT ET LE SUICIDE DES JEUNES LGBT+

La Fondation Le Refuge a pour objet de prévenir et lutter contre l'isolement et le suicide des jeunes LGBT+, de 14 à 25 ans, victimes d'homophobie ou de transphobie et en situation de rupture familiale.

Depuis 19 ans, Le Refuge héberge et accompagne ces jeunes majeurs vers leur reconstruction émotionnelle et matérielle.

POURQUOI EXISTONS-NOUS ?

Parce que nous estimons intolérable qu'un jeune de 18 ans se retrouve chassé du domicile familial parce qu'il ou elle est LGBT+ et se retrouve à la rue, souvent plusieurs jours, sans aucun secours, avec un profond sentiment d'isolement et une perte totale de confiance en soi.



DES ACTIONS PUISSANTES ET MULTIPLES POUR ACCOMPAGNER LES JEUNES EN SOUFFRANCE

Le Refuge offre à ses bénéficiaires en souffrance un environnement sécurisant et l'attention d'équipes pluridisciplinaires pour les guider vers l'autonomie en les aidant à se reconstruire.

Ainsi, nous proposons aux jeunes suivis :

- un hébergement d'urgence
- un accompagnement socio-éducatif
- un accompagnement psychologique
- une (ré)insertion professionnelle
- des ateliers d'accompagnement vers l'autonomie
- une aide juridique
- une aide alimentaire et matérielle
- des conseils et de l'écoute.

DES CORRESPONDANTS-RELAIS MOBILISÉS POUR PORTER LA VOIX DU REFUGE SUR LE TERRITOIRE

La Fondation Le Refuge peut compter sur un réseau de **12 correspondants-relais** implanté dans les départements où la Fondation ne propose pas d'hébergement et d'accompagnement.

Les correspondants-relais sont des **communicants**. Ils œuvrent à l'échelle de leur département et ont pour mission de **favoriser la visibilité de la Fondation**. Il s'agit de faire connaître l'existence du Refuge et sa raison d'être sur le territoire français et notamment dans les départements les plus ruraux.

DES CHIFFRES QUI INTERPELLENT



9 515 JEUNES ACCOMPAGNÉS,
2 863 JEUNES HÉBERGÉS DEPUIS 2003



20 DISPOSITIFS D'ACCUEIL,
200 PLACES D'HÉBERGEMENT



24 031 DONATEURS,
400 BÉNÉVOLES,
44 SALARIÉS DONT **27** DANS L'ACTION SOCIALE



PRÈS DE **7 000** APPELS SUR LA LIGNE TÉLÉPHONIQUE DU REFUGE EN 2021



80 % DES RESSOURCES DU REFUGE ISSUS DE DONS PRIVÉS

L'accompagnement et l'hébergement au cœur des dispositifs du Refuge



DES JEUNES ACCOMPAGNÉS VENANT DE TOUTES ORIGINES SOCIALES

Les jeunes que nous accueillons sont de toutes origines sociales et ont comme dénominateur commun le rejet familial en raison de leur homosexualité ou transidentité.

Livrés à eux-mêmes bien trop tôt, ils se retrouvent sans ressource, fragilisés et sans repère pour se projeter sereinement dans l'avenir. Ces jeunes que nous accompagnons vivent dans une grande précarité et connaissent une détresse psychologique qui les conduit trop souvent vers des situations d'isolement social extrême et des comportements à risques. Suicide, prostitution, consommation abusive de drogues et d'alcool, scarifications...

20 DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET 200 PLACES D'HÉBERGEMENT POUR DONNER UN NOUVEAU DÉPART AUX JEUNES LGBT+

Implantés dans les principales villes de France métropolitaines ainsi qu'en Outre-mer, les 20 dispositifs d'accueil de la Fondation Le Refuge proposent aux jeunes LGBT+ en détresse un hébergement au sein d'appartements et maisons-relais.



Au cœur de ces derniers, des équipes pluridisciplinaires salariées et/ou bénévoles s'organisent autour de différents pôles pour accompagner au mieux les jeunes dans leurs parcours de vie. Cet accompagnement gratuit se compose d'un soutien psychologique, de rendez-vous individuels hebdomadaires avec un travailleur social, et de participation à divers ateliers et permanences.

Ces temps communs visent à développer leurs compétences ou savoir-faire dans divers domaines (gestion d'un budget, cuisine, rédaction de CV, lettres de motivation...) ainsi qu'à leur apporter des moments d'évasion (sorties culturelles, randonnées, repas partagés, ateliers créatifs, café-philos...).



676 JEUNES ACCOMPAGNÉS EN 2021, DONT **395** HÉBERGÉS

La ligne du Refuge pour une écoute et une aide bienveillante



NUMÉRO 24H/24 7J/7
06 31 59 69 50
PAR APPEL OU SMS

La ligne du Refuge est joignable par appel ou par SMS sans interruption.

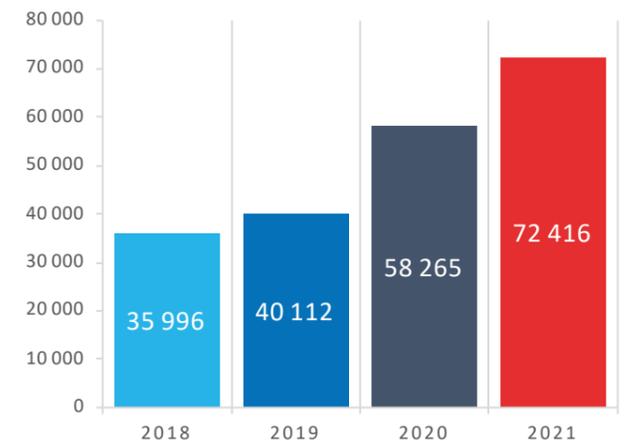
Elle permet d'établir un premier contact avec les jeunes LGBT+ victimes d'homophobie familiale ou de mal-être dû à leur orientation sexuelle et/ou identité de genre. Les bénévoles écoutants font toujours preuve d'une écoute bienveillante et tentent d'établir dès les premiers échanges une relation de confiance pour évaluer les situations des jeunes.

Rassurer, discuter, orienter vers d'autres structures partenaires, et dans le cas de situations critiques, transmettre les coordonnées du jeune à l'un des travailleurs sociaux, voilà les principales missions de l'écoutant de la ligne. Ce dernier pourra établir un état des lieux complet de la situation du jeune et si possible lui proposer une prise en charge dans l'un des dispositifs du Refuge.

Du 1er janvier au 31 décembre 2021, ce sont près de **7 000 appels et plus d'un millier de SMS** qui ont été échangés sur ce dispositif ô combien essentiel pour les jeunes LGBT+ qui nous contactent. Près de la moitié des appels concernaient des demandes pour des besoins de conseils, d'orientation, d'écoute et/ou d'hébergement.

Merci aux **18 bénévoles** de la ligne pour leur mobilisation : Cyrille, Jean-Luc, Nicolas, Cyril, Roberto, Stéphane, Benjamin, Romain, Noemie, Mehdi, Béatrice, Emmanuelle, Dominique, Christine, Sarah, Géraldine, Audrey et Marina.

DES NUITÉES EN AUGMENTATION



« Ce dispositif est essentiel pour les jeunes LGBT+ qui demandent de l'aide. Je suis fière de pouvoir compter sur une équipe de bénévoles aussi investie et mobilisée que celle qui m'accompagne dans la réalisation de mes missions. Je tiens à saluer particulièrement l'engagement des écoutants. »

Céline Carlez
Coordinatrice nationale de la ligne du Refuge

PAROLE DE COORDINATRICE

Focus sur nos 2 dispositifs spécifiques

LE REFUGE DENH : POUR LES JEUNES LGBT+ DEMANDEURS D'ASILE ET RÉFUGIÉS SOUS PROTECTION DE L'ÉTAT À ANGERS



Le 1^{er} octobre 2019, la Fondation Le Refuge a ouvert un dispositif spécifique aux réfugiés et demandeurs d'asile de moins de 30 ans, à Angers. Cette structure unique en France, entre dans le plan d'action du Ministère de l'Intérieur visant à renforcer la prise en charge des vulnérabilités des demandeurs d'asile et des réfugiés.

Ainsi, sont accueillis, hébergés et accompagnés 30 jeunes réfugiés ou demandeurs d'asile LGBT+ en raison de leur orientation sexuelle ou identité de genre.

Le DENH est une structure projetée vers l'accès à l'autonomie et l'insertion des personnes LGBT+ réfugiées ou en demande d'asile.

L'hébergement de ces jeunes s'organise sous forme de **colocations dans des appartements** situés dans la ville d'Angers. Celles-ci peuvent être composées de 4 à 6 personnes. L'accueil est mixte et les personnes peuvent être au maximum 2 par chambre.

L'accompagnement au sein du DENH se veut **global et personnalisé**. Il regroupe les démarches administratives (accès aux droits, accompagnement de la demande d'asile), de santé (mise en place d'un soutien

psychologique, parcours de soin), de formation (professionnelle ou apprentissage du français), d'insertion sociale par l'organisation d'activités ludiques ou culturelles, et d'accès à un logement autonome.

L'équipe est composée d'un agent administratif et comptable, d'un assistant de service social, et d'une cheffe de service / conseillère en économie sociale et familiale. L'ensemble de l'équipe s'appuie sur le réseau partenarial au sein de la ville d'Angers, pour permettre une insertion durable sur le territoire. Des bénévoles viennent également renforcer l'action des professionnels notamment lors des sorties mais aussi dans l'aménagement des logements et la mise en place de cours de français et informatique.



LA MAISON DU REFUGE : UN LIEU DE VIE ET D'ACCUEIL (LVA) POUR MINEURS ET JEUNES MAJEURS LGBT+ DANS LE GARD

Depuis le 30 mars 2020, la Fondation Le Refuge propose un lieu de vie et d'accueil (LVA) d'une capacité de 7 places, sur une commune du Gard (30). Cette structure unique en France, autorisée par le département du Gard par arrêté du 8 janvier 2020, est destinée à accueillir des jeunes LGBT+ mineurs ou majeurs mixtes de 14 à 21 ans, relevant de l'article L.222-5 du Code de l'action sociale et des familles, de l'ensemble des départements français.



Le **projet éducatif** proposé par La Maison du Refuge prend ses fondations sur le **"vivre avec"** et le **"faire avec"**. La bienveillance, l'écoute et l'empathie, la posture professionnelle et le cadre contenant sont les piliers de la maison dans l'accompagnement proposé aux jeunes. Divers outils sont mis à disposition des jeunes tels que le bien être, le sport, l'ouverture culturelle...

Pour aider les jeunes accueillis, la structure est constituée d'une cheffe de service éducatif titulaire d'un diplôme d'état d'éducateur spécialisé et d'une licence en science sanitaire et sociale, d'une responsable permanente titulaire du diplôme d'état d'éducateur spécialisé, d'un responsable permanent référent parcours scolaire et professionnel titulaire du diplôme de professeur des écoles et d'un master 2 accessibilité pédagogique remédiation et inclusion, d'un permanent



titulaire du diplôme d'état d'éducateur spécialisé, d'un permanent titulaire brevet professionnel de la jeunesse de l'éducation populaire et du sport, et d'une psychologue vacataire.

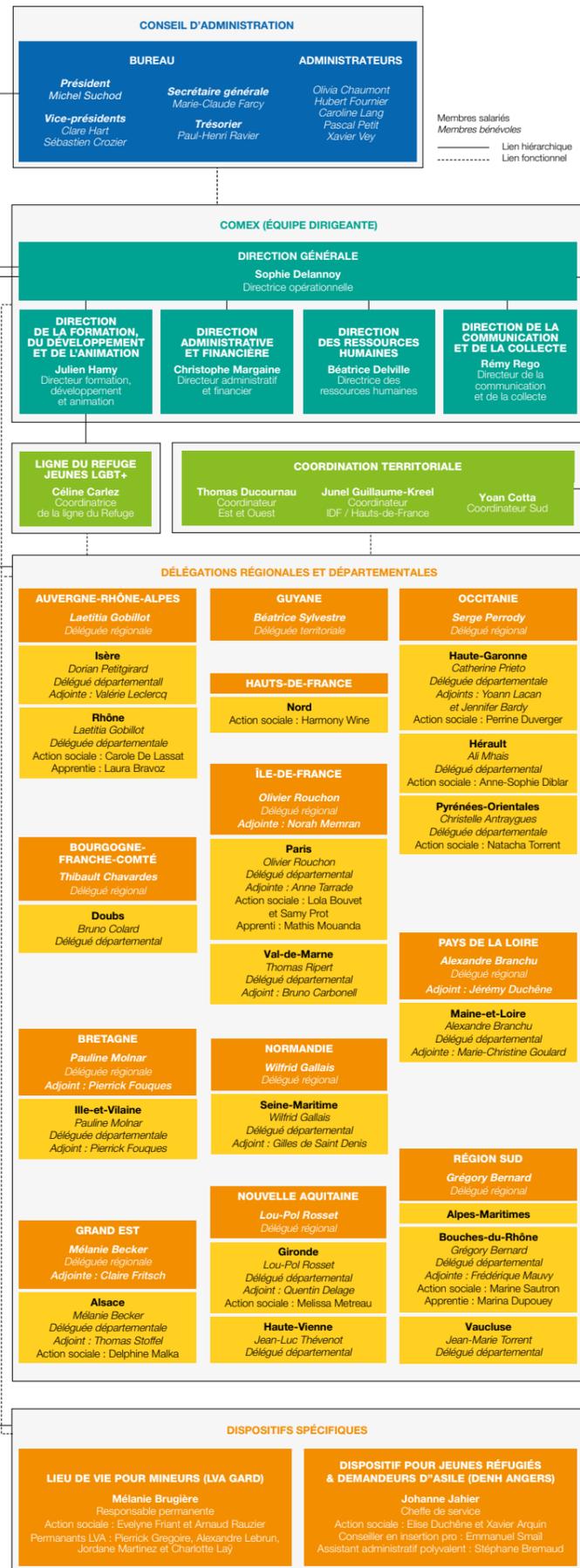
Les jeunes bénéficiaires peuvent présenter un handicap mais celui-ci ne doit pas nécessiter un aménagement spécifique.

Sécurisée, La Maison du Refuge est notamment composée de 3 chambres de 2 lits, d'1 chambre d'1 lit, de 2 chambres pour les professionnels, de 3 salles de bain, d'un bureau pour les permanents, d'une cuisine équipée ouverte donnant sur le salon/séjour, d'une buanderie, d'un espace jardin et d'une piscine avec accès sécurisé.

Le LVA de la Fondation est situé à proximité d'un collège et d'un lycée.

Véritable **tremplin pour repartir dans la vie**, la Maison du Refuge est un **lieu entièrement projeté vers l'avenir et la réinsertion** à destination des jeunes adolescents.





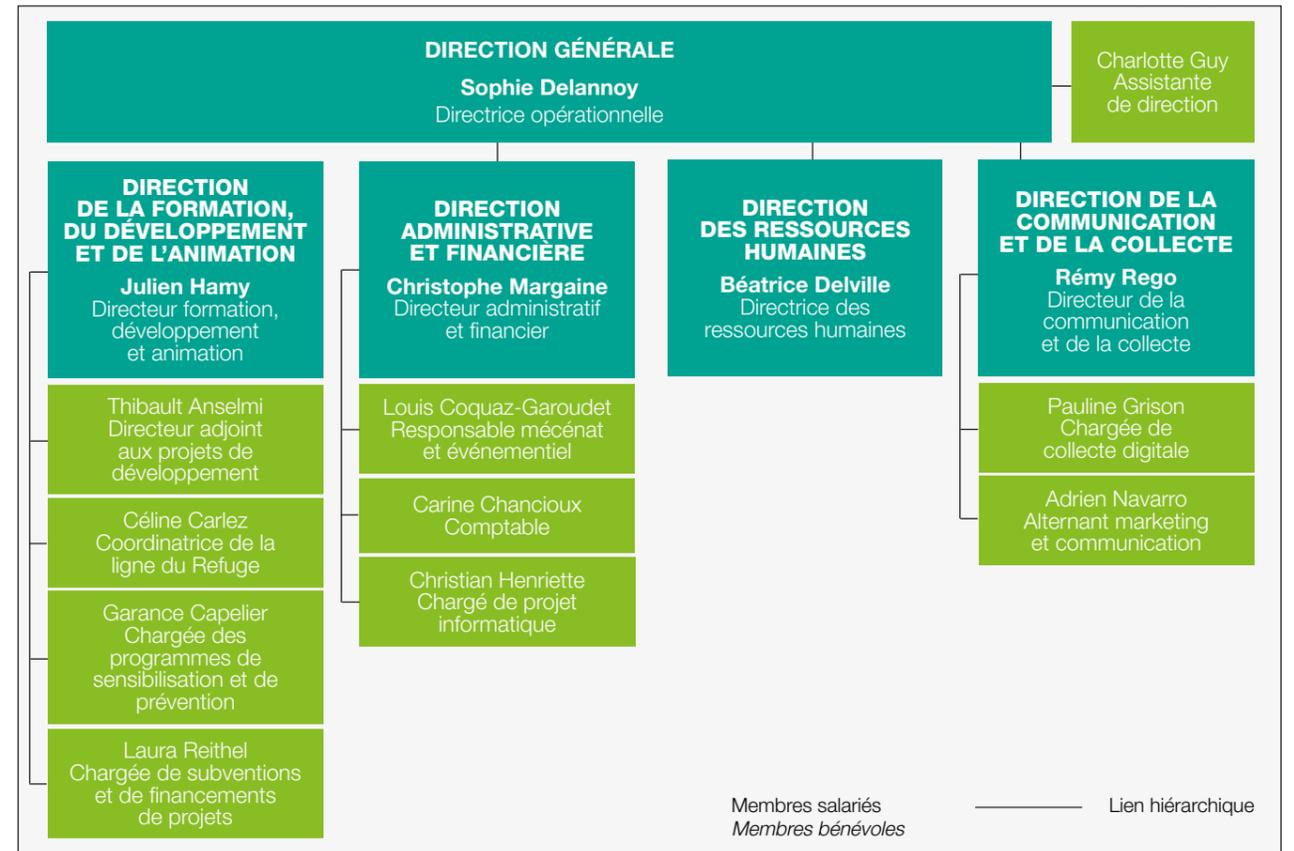
ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Un nouveau président, Michel Suchod, est arrivé le 28 février 2021. Il a nommé Sophie Delannoy au poste de directrice de la Fondation le 17 mai de la même année. Début juillet 2021, trois autres directeurs ont été nommés : Christophe Margaine (administratif et financier), Béatrice Delville (ressources humaines) et Julien Hamy (formation, développement et animation). Rémy Rego a été nommé directeur de la communication de la Fondation. Le comité exécutif ainsi constitué a pour mission de :

- » Valoriser les multiples richesses humaines, tant salariées que bénévoles, de la Fondation.
- » Piloter financièrement les activités du Refuge et sécuriser son patrimoine afin de s'assurer que chaque don, quel que soit son montant, soit utilisé au mieux et au service des jeunes.
- » Assurer le développement de la Fondation à commencer par des dispositifs existants comme le DENH dans le Maine-et-Loire et le LVA dans le Gard (page 8 et 9) sur le reste du territoire national.

4 nouveaux administrateurs ont été élus le 14 juin 2021 à l'unanimité par le Conseil d'Administration du Refuge : Hubert Fournier, Caroline Lang, Xavier Vey et Paul-Henri Ravier. Leurs expériences enrichissantes et leurs sensibilités à la cause de la Fondation seront des atouts majeurs pour Le Refuge.

FOCUS SUR LA NOUVELLE ORGANISATION DU SIÈGE (au 28/06/2022)



La nouvelle équipe de direction (COMEX) avec une partie du Conseil d'Administration de la Fondation



“Quand j’ai fait ma transition, j’ai beaucoup reçu. Aujourd’hui, c’est à mon tour de donner en rejoignant la Fondation Le Refuge. L’objectif que je me suis fixé c’est de faire en sorte que les ressources qui sont mises au service de l’intérêt général par nos différents soutiens soient encore plus efficaces pour les jeunes LGBT+.”

Sophie Delannoy
 Directrice opérationnelle du Refuge

PAROLE DE DIRECTRICE
 (17/05/2021)

Focus sur les autres grands changements en 2021

SUR LA PROFESSIONNALISATION

- » D'autres recrutements ont également été réalisés au sein de l'**équipe opérationnelle** : coordinatrice du dispositif de la ligne du Refuge pour les jeunes LGBT+ (auparavant opérée par des bénévoles), responsable mécénat, chargée de mission collecte de fonds et gestion administrative, chargé de projet informatique et comptable.
- » Les dispositifs d'accueil ont également vu l'arrivée de **8 nouveaux travailleurs sociaux** afin d'améliorer l'accompagnement des jeunes.
- » Toujours sur les ressources humaines, un important travail de « remise à plat » du **cadre de travail des salariés** a été mené : intervention d'un cabinet spécialisé sur la rédaction d'une grande partie des fiches de postes manquantes, **mise en place d'avantages sociaux** (tickets restaurants, avantages liés aux événements de la vie des salariés, versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat), **meilleure complémentaire santé et informatisation de la fonction RH** avec la mise en plus d'un outil permettant la gestion des absences, la digitalisation du dossier du salarié, le suivi de l'évolution des rémunérations, et des formations, etc. La poursuite de ce travail suppose la **mise en place d'un véritable dialogue social au sein de la Fondation**. C'est dans ce but que des élections seront organisées d'ici l'été 2022.
- » La Fondation a été accompagnée par le cabinet Bird & Bird dans la **mise en conformité sur le plan social et du droit du travail**.
- » Les audits menés par l'Inspection Générale de l'Administration (IGA), la Région Ile-de-France et la Ville de Paris ont permis au Refuge de recueillir un certain nombre de recommandations similaires au diagnostic du BGG. La Fondation s'emploie à respecter ces dernières. Le Refuge a repris le **processus de labellisation pour le Don en confiance** de manière structurée et méthodique en y associant les membres du conseil d'administration, du comité exécutif (COMEX) et

des délégations. Un référent sur ce dossier a été nommé pour suivre les améliorations portées sur les processus de la Fondation en particulier sur le pilotage financier, sur la collecte et sur la clarté de l'organisation structurelle du Refuge. Le planning prévisionnel prévoit une soumission du dossier à la commission du Don en confiance au quatrième trimestre 2022.

- » Chaque membre de la direction anime un **groupe de travail collectif avec les bénévoles ou les salariés** en charge de son domaine de responsabilité dans chaque dispositif. Chacun peut ainsi avancer en s'inspirant des réussites ou des difficultés de ses homologues.
- » Concernant les comités indépendants, le comité communication, mécénat et collecte se réunit tous les trimestres pour apporter au Refuge son éclairage et ses recommandations. Celui-ci a vu l'arrivée récente de Frédéric Fougerat, directeur de la communication d'Éméria, en tant que président du comité, et d'Antoine Boilley, directeur adjoint du marketing et de la communication de France Télévisions. Le comité éthique et le comité de veille financière auront repris fin 2022 un fonctionnement conforme aux dispositions statutaires.
- » Sur la sécurité, la Fondation a travaillé sur un **plan de mise en conformité de ces locaux** d'accueil. Elle souhaite rendre ses lieux accessibles aux personnes à mobilité réduite, déficients visuels et/ou auditifs.
- » Fin décembre 2021, la direction de la formation, du développement et de l'animation a entamé un **diagnostic de l'ensemble des délégations** du Refuge autour de quatre grandes thématiques (ressources humaines, hébergement, accompagnement, administratif et financier). Ce diagnostic a pour objectif de réaliser un état des lieux complet de chaque délégation métropolitaine afin d'identifier les besoins. À l'issue de ce dernier, courant 2022, une réponse personnalisée pour les projets à venir sera proposée au Conseil d'Administration.

SUR L'ACCUEIL DES JEUNES

- » **Deux fonctions structurantes ont été créées**, à savoir celles de directrice des ressources humaines et du directeur de la formation, de l'animation et du développement, lesquelles jouent un rôle essentiel pour l'accueil des jeunes.
- » Le Refuge a procédé au **recrutement urgent de 8 travailleurs sociaux** dans les dispositifs ou d'importants manques ont été constatés. La directrice des ressources humaines, en fonction depuis le 28 juin 2021, veille à ouvrir d'autres postes dans les délégations où des besoins nouveaux ont été identifiés, notamment à la suite des diagnostics en cours de réalisation.

SUR LA LIGNE DU REFUGE

- » La ligne du Refuge générait auparavant une charge de travail et un poids psychologique qui n'étaient pas soutenables pour les bénévoles. De plus, il y avait plus de coordinatrice salariée sur ce poste depuis plusieurs mois. À la suite du diagnostic du BCG, le Conseil d'Administration s'était engagé à **professionnaliser et restructurer en grande partie le dispositif**.
- » Une refonte de la ligne du Refuge pour les jeunes LGBT+, principale voie d'accès au dispositif d'accueil de la Fondation, a été enclenchée grâce à un **mécénat technologique avec la société Modis** (Adecco Groupe) qui accompagne Le Refuge depuis novembre 2020. Une **application mobile à destination des écoutants** est en cours de test par les équipes. Celle-ci devrait être totalement opérationnelle courant 2023.
- » La direction a procédé au **recrutement d'une coordinatrice salariée à temps plein**, afin d'assurer un service professionnel et pérenne.
- » Des réunions ont été organisées avec les associations SOS Homophobie et Contact dans le but de connaître leurs modalités d'intervention sur leurs dispositifs d'écoute.
- » Une **nouvelle formation à l'écoute** pour les bénévoles a été créée. Celle-ci a déjà été dispensée à trois reprises auprès de nouvelles personnes souhaitant rejoindre le dispositif.
- » La ligne du Refuge compte à ce jour **18 bénévoles formés**.

SUR LES MÉCANISMES D'ALERTE ET L'EXPRESSION DU REFUGE

- » De mars à octobre 2021, les salariés et bénévoles ont eu la possibilité de saisir individuellement une **médiatrice externe indépendante** en cas de besoin. Plusieurs visioconférences et réunions en présentiel ont été organisées de façon collective avec les salariés, les délégués et les membres de la direction. Ces temps d'échanges ont permis de libérer la parole des bénévoles et des salariés, notamment autour du malaise qui s'était installé avec la précédente équipe de direction.
- » Le 27 octobre 2021, la Fondation a mis en place une **cellule d'écoute psychologique**. Cette ligne dédiée, **accessible 24h/24 à tous les salariés et bénévoles** du Refuge, propose de bénéficier d'une prise en charge gratuite et individualisée pour un accompagnement spécifique selon les problématiques rencontrées, et ce dans le respect de l'anonymat et de la confidentialité.
- » La Fondation ne dispose à ce jour d'aucune instance représentative du personnel. Des élections seront tenues dans le premier semestre 2022. L'objectif est d'instaurer un véritable **dialogue social** d'ici le prochain été.
- » En avril 2022, la Fondation mettra en service une **application de déclaration d'incident indésirable pour tous ses membres**. Un contrat a été signé avec la société **Whispli, dispositif de lanceur d'alerte**. L'objectif est d'assurer la protection et la mise en sécurité des jeunes que Le Refuge accompagne et héberge. Ce même esprit de protection et de respect s'appliquera à l'ensemble des acteurs de la Fondation.

SUR LA FORMATION DES SALARIÉS ET BÉNÉVOLES

- » Le Refuge a mis en place un **atelier de sensibilisation autour de la thématique LGBT+** auprès de ses équipes. Proposées depuis plusieurs mois dans l'ensemble des délégations, ces sessions de formation sont animées par le directeur de la formation, du développement et de l'animation du Refuge. L'objectif est de sensibiliser 100% des effectifs salariés et

bénévoles. Elles ont été construites avec l'aide de bénévoles particulièrement investis dans la sensibilisation.

- » Sur les questions liées à la transidentité, les délégations proposent des **formations** à leurs bénévoles **en partenariat avec les associations transgenres** locales.
- » La formatrice du Refuge, Nolvène Schulze, a continué à visiter les délégations pour **former les équipes de bénévoles et de salariés** autour de "La communication relationnelle dans la relation d'aide, de soutien et d'accompagnement. Les mises en situation sont très appréciées, l'interactivité de la formation aussi.
- » La Fondation a organisé un **séminaire de travail "Cap sur 2022"** du 26 au 28 novembre 2021 à Lyon. Celui-ci a permis de rassembler près d'une centaine de personnes (coordinateurs, chefs de service, travailleurs sociaux, délégués, correspondants-relais, écoutants, intervenants en milieu scolaire, administrateurs, directeurs et membres du siège).

SUR LA MISE EN PLACE DES DIFFÉRENTS CHANTIERS

- » **Cinq groupes projets**, constitués de salariés, de bénévoles et/ou jeunes accueillis ont été **créés** et se sont réunis pour **formuler des propositions** à la direction et au conseil d'administration de la Fondation : la professionnalisation, l'engagement et la place du bénévolat, la vie quotidienne et la représentation des jeunes, l'offre d'accueil proposé aux jeunes, les salariés au Refuge.
- » Ces groupes ont rendu compte de leurs travaux lors du séminaire national qui s'est tenu à Lyon en novembre 2021. Une **feuille de route** a été établie pour chacune des directions afin de **construire** et de **mettre en œuvre les propositions** qui ont été faites.

SUR LES FINANCES

Malgré la transition importante opérée au cours de l'année 2021, la Fondation a su **maîtriser ses dépenses** et assurer un niveau soutenu de ses recettes. Les ressources des donateurs et des mécènes, en légère croissance, traduisent la confiance que les acteurs internes et externes continuent d'apporter au Refuge.

Le budget 2022 permettra au Refuge de financer les dépenses budgétées pour cette nouvelle année, soit 6,9 M €. Il comprend :

- » une **augmentation des ressources humaines** (il y aura très certainement 46 salariés au 31 décembre 2022 dont 32 dans l'action sociale et 14 fonctions supports au siège)
- » **l'amélioration de l'accueil et des conditions de travail** d'ici fin 2022 avec 8 changements de locaux d'accueil de jour pour être en conformité (Lyon, Grenoble, le Dispositif Expérimental National d'Hébergement d'Angers, Limoges, Melun, Montpellier, Bordeaux et Nice)
- » le **déploiement de systèmes d'informations performants** (gestion des ressources humaines, suivi des dépenses, etc.)

Des points réguliers seront faits tout au long de l'année pour suivre les dépenses et les recettes par rapport au budget 2022.

SUR LA COMMUNICATION

- » Le droit à l'image est une obligation légale et Le Refuge met tout mettre en œuvre pour garantir aux jeunes accueillis le respect de leur vie privée et de leur sécurité. Une **nouvelle charte du droit à l'image et de la représentation des jeunes dans la communication** de la Fondation a été mise en place.
- » Concernant la communication interne, une **newsletter interne** est envoyée **chaque semaine** aux bénévoles et salariés de la Fondation.
- » Pour la **communication externe**, une **newsletter** est adressée aux soutiens, partenaires et tutelles du Refuge tous les **trimestres**.
- » Une **campagne d'appel aux dons** et de **sensibilisation** a été lancée début novembre 2021. De nombreux médias et partenaires ont répondu présents pour soutenir Le Refuge lors de cette importante opération. Les objectifs fixés par la direction de la communication ont été atteints. La campagne a été très bien accueillie et un **record de dons** a été **constaté**.
- » Une **chargé de collecte digitale** rejoindra à l'été 2022 la direction de la communication.

Le Refuge renouvelle sa communication



UNE NOUVELLE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION

JCDecaux et Mediatransports, mécènes du Refuge, ont diffusé gracieusement, pendant plusieurs semaines, la **nouvelle campagne d'affichage** de la Fondation sur leurs Mobiliers Urbains d'Information (MUI) en France.

Avec ces affiches à l'identité visuelle percutante, la Fondation a souhaité **sensibiliser le public à la détresse des jeunes LGBT+** rejetés par leurs proches du fait de leur orientation sexuelle et/ou identité de genre.

Basées sur des **témoignages forts**, plusieurs tranches de vie aux histoires différentes mais avec un facteur commun, celui du rejet et de l'exclusion, sont représentées. Parmi elles, celles de jeunes LGBT+ et celle du journaliste **Christophe Beugrand**, parrain de la Fondation, qui a décidé de **mettre sa notoriété au service du Refuge** pour faire avancer la société.

Pour amplifier la portée des messages, **Instagram s'est associé à l'opération**. Le réseau social de Facebook a proposé une déclinaison de la campagne à travers des influenceurs.

UN FILM INSTITUTIONNEL ET UN SPOT TV POUR METTRE EN LUMIÈRE LES MISSIONS DE LA FONDATION

Pendant de nombreuses années, Le Refuge s'est appuyé sur des films de témoignages de jeunes hébergés pour décrire son action. Ces films ont marqué les esprits, car personne ne peut décrire, mieux que les jeunes eux-mêmes, ce que vivent ces derniers au quotidien lorsqu'ils arrivent au Refuge. Mais à l'occasion de sa campagne hivernale 2021, la Fondation Le Refuge fait le choix de **reprenre la parole** et de **réaffirmer ses missions et ses valeurs**, à travers un premier film institutionnel, réalisé, cette année encore, par Pascal Petit.

Une **version courte** de ce film (un spot TV de 30 secondes) a également été **diffusé gracieusement** en décembre 2021 sur la **totalité des chaînes de télévision** à des heures de grande écoute.

SITE WEB & RÉSEAUX SOCIAUX

Le **site officiel** du Refuge (le-refuge.org) a reçu près de **300 946 visites en 2021** (+25,9% en 1 an). Il bénéficie d'une mise à jour régulière. Au-delà de la presse écrite et des radios, les réseaux sociaux nationaux sont très actifs.

-  **44k @FondationLeRefuge**
-  **52k @lerefuge**
-  **21k @lerefugeofficiel**
-  **4k @lerefuge**

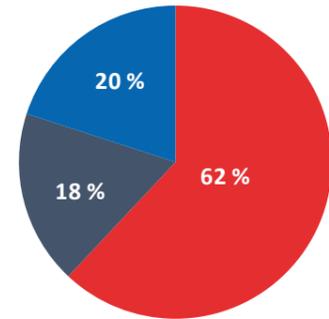


Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) 2021

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	31/12/2021		31/12/2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	4 201 135	3 913 544	4 349 939	3 954 893
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	4 201 135	3 913 544	4 053 389	3 952 413
- Dons manuels	3 186 298	3 186 298	3 222 558	3 222 558
- Legs, donations et assurances-vie	727 245	727 245	729 855	729 855
- Mécénat	287 591		100 976	
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			296 550	2 480
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	113 111		242 468	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	113 111		242 468	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	1 147 596		1 110 158	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	194 694			
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
TOTAL	5 656 536	3 913 544	5 702 566	3 954 893
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	3 345 778	2 314 817	2 202 062	1 527 193
1.1 Réalisées en France	3 345 778	2 314 817	2 202 062	1 527 193
- Actions réalisées par l'organisme	3 345 778	2 314 817	2 202 062	1 527 193
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	1 113 505	770 392	529 982	367 557
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 113 505	770 392	529 982	367 557
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 004 625	695 062	552 357	383 076
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	178 780		437 055	
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
TOTAL	5 642 687	3 780 271	3 721 456	2 277 827
EXCÉDENT OU DÉFICIT	13 849	133 273	1 981 110	1 677 066

TOTAL EMPLOIS

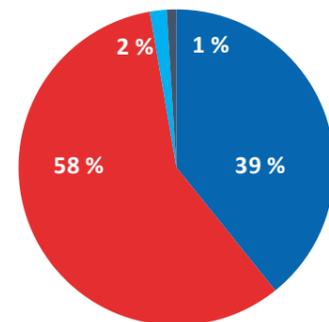
5 463 907 €



- Missions sociales
- Frais de fonctionnement
- Frais de recherche de fonds

DÉTAIL DE LA MISSION SOCIALE

3 345 778 €



- Hébergement
- Accompagnement
- Ligne du Refuge
- Sensibilisation

BÉNÉVOLAT

74 909 heures de bénévolat ont été comptabilisées

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS / TOTAL DE LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

770 392 € / 3 913 544 € : 19,7%

BILAN	2021 (en euros)	2020 (en euros)
BILAN ACTIF	8 624 949	5 693 214
Immobilisation nette	1 763 453	1 389 827
Autres créances	881 928	42 195
Trésorerie	3 376 327	4 261 192
Charges constatées d'avance	2 603 241	
BILAN PASSIF	8 624 949	5 693 214
Fonds propres	4 839 225	4 825 376
Autres fonds associatifs	527 572	465 574
Provisions et fonds dédiés		194 694
Dettes	3 258 152	207 570

La Fondation Le Refuge s'efforce de maintenir des réserves pour faire face aux aléas, pour poursuivre ses missions sans interruption ainsi que pour acquérir des biens immobiliers pour l'accueil et l'hébergement des jeunes.

CONTRÔLE ET TRANSPARENCE

Les comptes de la Fondation Le Refuge sont certifiés chaque année par un Commissaire aux comptes du Groupe EXPERTYS.

RESSOURCES HUMAINES

Les équipes du Refuge sont composées au 31 décembre 2021 de **44 salariés**, dont 9 au siège, et de **400 bénévoles**.

GOVERNANCE

Au 31 décembre 2021, la Fondation Le Refuge est administrée par un Conseil d'Administration de 10 membres. Elle compte également un bureau de 5 membres.

Welcome aux réfugiés LGBTQIA+ Septembre 2020 - Août 2022



Améliorer l'accueil des personnes LGBT+ venues chercher refuge en Europe en formant les professionnels travaillant auprès d'elles et en sensibilisant le public et les politiques.

Cofinancé par le programme européen Rights Equality and Citizenship (REC)

Partenaires : Pour la Solidarité (Belgique), Le Refuge Bruxelles/Het Opvanghuis Brussel (Belgique), ACATHI (Espagne), La Croce Rossa Italiana (Italie)

LIBÉRALITÉS

Reconnue d'Utilité Publique, notre Fondation est habilitée à recevoir les legs, donations et assurances-vie, entièrement exonérés des droits de succession et de mutation.

Merci à...

Nos donateurs,
Nos salariés et bénévoles,
Nos ambassadrices et ambassadeurs,
Nos bienfaiteurs pour leurs legs et donations,
Nos mécènes publics,
Nos mécènes privés.



"L'excédent significatif de l'exercice précédent nous a permis de financer en 2021 le retard d'investissement dans les infrastructures et dans les ressources du Refuge. Nous avons amélioré les conditions de prise en charge des jeunes avec l'embauche de travailleurs sociaux supplémentaires et avons décidé de professionnaliser nos dispositifs, notamment la ligne du Refuge. Les engagements pris par le Conseil d'Administration et par la nouvelle direction ont été tenus."

Christophe Margaine
Directeur administratif et financier du Refuge

Devenir mécène du Refuge : s'engager pour une société plus juste



Les entreprises mécènes sont de plus en plus nombreuses en France. 104 000 l'étaient en 2019 contre 96 000 en 2018. *Source France Générosités Baromètre du mécénat d'entreprise*

Engager son entreprise auprès du Refuge, c'est s'engager dans une cause sociétale, la lutte contre les LGBT-phobies et l'isolement, en donnant à des jeunes rejetés de chez eux l'opportunité d'être accompagnés, par une Fondation reconnue d'utilité publique.

ÊTRE MÉCÈNE DU REFUGE C'EST :



ENGAGER SON ENTREPRISE
dans la cause LGBT+



L'OPPORTUNITÉ DE COMMUNIQUER
en externe et en interne sur les valeurs de son entreprise



RENCONTRER D'AUTRES ENTREPRISES
qui partagent la même vision de l'engagement sociétal

UN SOUTIEN QUI PEUT PRENDRE PLUSIEURS FORMES :

MÉCÉNAT FINANCIER

pour l'apport d'un montant en numéraire (en argent)

MÉCÉNAT EN NATURE

pour donner ou mettre à disposition des biens ou des services

MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

pour mettre à disposition un salarié sur son temps de travail

ILS ONT SOUTENU LE REFUGE EN 2021



La Fondation Le Refuge vous remercie de votre soutien, en vous faisant bénéficier de son **Programme Mécénat** pour mieux nous connaître, et faire connaître votre engagement !

REJOINDRE NOTRE RÉSEAU DE MÉCÈNES	5 000 € Solidaire	10 000 € Bienfaiteur	+ 25 000 € Grand mécène
Présence du nom du mécène sur le site internet et le rapport d'activité annuel du Refuge	✓	✓	✓
Présence du logo du mécène sur le site internet et le rapport d'activité annuel du Refuge		✓	✓
Mise en avant du mécène (article) sur l'un des supports de communication du Refuge		✓	✓
Action de sensibilisation auprès des salariés du mécène		✓	✓
Organisation d'un événement dédié pour le mécène			✓
Partenaire officiel des événements de la Fondation			✓

Soutenez les missions du Refuge, un projet spécifique ou la délégation de votre territoire !
Pour plus d'informations, rendez-vous sur : le-refuge.org/nous-aider/mecene

Chaque don compte pour mener à bien nos actions



DÉFISCALISATION

La Fondation Le Refuge est Reconnue d'Utilité Publique. Les dons effectués ouvrent droit à une réduction fiscale car ils remplissent les conditions générales prévues aux articles 200, 238 bis et 978 du code général des impôts.

UN DON
DE **200 €**,
APRÈS RÉDUCTION,
NE VOUS COÛTE
QUE **50 €**

Particuliers : Vous pouvez déduire 75 % de vos dons dans la limite d'un montant revalorisé chaque année (pour les revenus 2022 : 1000 €) - article 200 du Code Général des Impôts. Si vous êtes redevable de l'Impôt sur la fortune immobilière, vous bénéficiez d'une réduction de votre IFI égale à 75 % du montant de votre don, dans la limite de 50 000 €.

POURQUOI FAIRE UN DON ?

Afin de permettre aux équipes du Refuge d'agir au mieux auprès de ses bénéficiaires et de pérenniser ses actions dans la durée, la **Fondation Le Refuge accompagne près de 700 jeunes et en héberge près de 400 chaque année**. Elle a besoin du **soutien régulier** de ses sympathisants. En effet, **plus de 80 % des ressources** de la structure viennent de **dons privés**.



En 2021, ce sont **3 345 778 €** qui ont été **dédiés aux missions sociales** de la Fondation Le Refuge.

Un don de 500 €
finance l'hébergement et
l'accompagnement de
2 jeunes pendant 1 mois

500 €

Pour faire un don : don.le-refuge.org



LÉGUER AU REFUGE : UN ACTE PLEIN DE VIE

En confiant **tout ou partie de votre patrimoine** au Refuge, vous choisissez de **concrétiser le projet de vie d'un jeune en situation de rupture sociale et familiale**. A travers cet acte de transmission, c'est une **reconstruction émotionnelle et matérielle durable que vous offrez** aux jeunes accompagnés ou hébergés par la Fondation. Partagées et défendues avec et par les jeunes, vos valeurs de solidarité et d'humanité perdurent et servent de bases solides pour leur avenir.

Le Refuge est la seule structure LGBT+ reconnue d'utilité publique en France et ce depuis 2011. À ce titre, **les legs et donations consentis** sont entièrement **exonérés de droits de succession et de mutation**. Nous assurons ainsi à nos testateurs ou testatrices que la totalité de leur legs sera affectée à nos missions sociales.

Si vous souhaitez agir aujourd'hui contre l'isolement des jeunes LGBT+ et leur donner une chance de construire demain, vous pouvez **faire un legs, une donation ou souscrire une assurance-vie** au profit du Refuge.

Parce que vous nous offrez votre confiance, nous nous engageons à l'honorer en construisant une relation privilégiée, en toute discrétion.

Vous avez des questions ou souhaitez avoir des renseignements complémentaires sur le legs ? N'hésitez pas à **nous contacter** à l'adresse suivante : legs@le-refuge.org en nous laissant vos coordonnées.



#UnMeilleurRefuge

CONTACTS



Fondation Le Refuge
75 place d'Acadie
34000 Montpellier, France



+ 33 (0)9 54 92 60 66



siege@le-refuge.org

le-refuge.org

Suivez-nous [#LeRefuge](https://twitter.com/LeRefuge)



FONDATION LE REFUGE
Reconnue d'Utilité Publique